

N/REF : 3/09/2024 9H43 C:263416 I:35206
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mardi 03/09/2024 a 9H43

MIRIBEL IMMOBILIER

**55 AVENUE JEAN KUNTZMANN
38330 MONBONNOT SAINT MARTIN**

IMMEUBLE : 26 RANDON
26 AVENUE MARECHAL RANDON
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 05 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 26 AVENUE MARECHAL RANDON - ALLEE B -
APPARTEMENT 6 MONSIEUR REVEYAZ 06 52 49 45 92
APPARTEMENT 5 MME BERIA 07 66 84 63 74

MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE D'UNE CANALISATION

Donneur d'ordre : Ste 0 MIRIBEL IMMOBILIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 3/09/2024 A 16H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MONSIEUR REVEYAZ
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE L'HORIZONTALE EAUX VANNES DEPUIS LE BOUCHON
DE VISITE
POMPAGE DES EAUX USEES DANS LE LOGEMENT
VERIFICATION DU BON ECOULEMENT DES TROIS STUDIOS

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 04/09/24 a 12H01 Ste 0 MIRIBEL IMMOBILIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	353,80
	TOTAL H.T.			353,80
	T.V.A. a 10,00%			35,38
	TOTAL T.T.C.En EURO			389,18

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN